

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA COMMUNE DE FAULX

Compte rendu de la réunion du 05 octobre 2016

L'an deux mil seize,
Et le 05 octobre, à 18 h 45,

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de FAULX, régulièrement convoqué le 20 septembre 2016, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Etaient présents : Mmes ANCELIN Ghislaine, BERNARD Armelle, CASUCCI Brigitte, GRANDIEU Rachel, HOFFMANN Véronique, LERCHER Anne, LUX Céline
MM. GERARDIN Daniel, GRANDIEU Dominique.

Etaient absentes : Mmes DONNOT Lucile, MICHALAK Jocelyne, excusées.

Secrétaire de séance : Mme PAYA Sandra

Ordre du jour :

- Repas des anciens
- Colis des anciens
- Questions diverses

M. le Président demande s'il y a des remarques sur le dernier compte rendu : Pas de remarque.

1. Repas des anciens

Malgré les différentes discussions qui ont déjà eu lieu, Dominique aborde à nouveau le sujet du repas annuel des anciens en faisant un rapide rappel de ce qui avait déjà été évoqué (finances en baisse, repas unique). Il avait été convenu lors du précédent conseil d'administration, de ne faire plus qu'un seul repas annuel. Le repas qui a lieu généralement en septembre-octobre sera désormais en février. La date du 12 février est annoncée par Daniel. C'est aussi Daniel qui se renseignera pour l'orchestre.

Céline propose que les apéritifs et/ou entrées - fromage soient faits par les bénévoles et ainsi porter une attention plus particulière sur le plat principal et le dessert, qui eux pourront être élaborés par un traiteur ou un cuisinier.

Rachel demande quel budget sera alloué à ce repas. Elle demande combien d'invitations sont lancées et au vu de la somme allouée à cette manifestation de déterminer un coût par personne.

Dominique et Daniel s'accordent pour dire qu'il y a 147 invitations pour seulement entre 85 et 90 réponses positives chaque année, alors sur quoi se baser ? Rachel pense qu'on pourrait se baser au départ sur le nombre d'invitation et améliorer ensuite le repas en fonction du nombre d'inscrits. Concernant le budget, n'ayant les chiffres exacts sous les yeux, Dominique répondra que le reliquat de cette année sera reporté sur l'année 2017 permettant ainsi de pouvoir élaborer un joli menu.

Il est précisé au vu des remarques, que même en reportant le repas de septembre 2016 à février 2017, les anciens ont quand même bénéficié de la potée de février 2016. Donc, il ne faut pas oublier qu'il y a eu un repas cette année !

Dominique précise qu'il s'agit là d'un essai, rien n'est figé dans le temps.

2. Colis des anciens

La distribution des colis est maintenue. Ghislaine pense qu'au point de vu de l'organisation et du nombre de bénéficiaires il est préférable qu'ils continuent à être distribués après le repas. Tout le monde en convient. Les colis seront, donc, distribués après le 12 février 2017.

3. Questions diverses

Opération « les brioches de l'amitié » : Effectif OK. RDV en mairie à 09h00

Fin de la séance à 20h15